



**HAL**  
open science

## L'Épître aux Corinthiens de Clément de Rome

Daniel Vigne

► **To cite this version:**

Daniel Vigne. L'Épître aux Corinthiens de Clément de Rome. Institut Catholique de Toulouse. Écrits juifs et chrétiens aux abords du Ier siècle. Qumrân, littérature intertestamentaire, Apocryphes du Nouveau Testament, pp.103-113, 2006. <hal-05614970>

**HAL Id: hal-05614970**

**<https://hal.science/hal-05614970v1>**

Submitted on 6 May 2026

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY 4.0 - Attribution - International License

Daniel VIGNE, « L'Épître aux Corinthiens de Clément de Rome », dans *Écrits juifs et chrétiens aux abords du I<sup>er</sup> siècle. Qumrân, littérature intertestamentaire, Apocryphes du Nouveau Testament*, Institut Catholique de Toulouse, coll. « Cahiers du TEB », 2006, p. 103-113.

[www.danielvigne.fr](http://www.danielvigne.fr)

## **L'Épître aux Corinthiens de Clément de Rome**

Parmi les écrits non-canoniques témoignant de la naissance du christianisme, ce texte<sup>1</sup> occupe une place de choix, au moins pour trois raisons. Il est contemporain des écrits les plus tardifs du Nouveau Testament, si bien que certains auraient volontiers vu en lui un écrit canonique. Il nous fait connaître les difficultés que rencontraient les communautés chrétiennes dès cette époque et les relations qu'elles entretenaient entre elles pour y répondre. Enfin, il montre comment les premiers chrétiens relisaient le Premier Testament à la lumière de la révélation évangélique.

J'en proposerai donc trois brèves approches : historique, précisant l'identité de l'auteur et le destin de son texte ; ecclésiologique, examinant le contenu de sa lettre et sa portée pastorale ; exégétique, attentive à la façon dont les Écritures juives et les traditions évangéliques y sont citées et interprétées<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> CLÉMENT DE ROME, *Épître aux Corinthiens* [ici notée *Ép. Cor.* ], introd., texte, trad. et notes par Annie JAUBERT, Paris, Cerf (coll. « Sources chrétiennes » n° 167 et 167 bis) 1971 et 2000. Cf. aussi la trad. d'A.-G. HAMMAN dans *Les évêques apostoliques. Clément de Rome, Ignace d'Antioche, Polycarpe de Smyrne*, Paris, éd. Migne (coll. « Les Pères dans la foi » n° 77), 2000, avec une bonne introduction (p. 13-28) et un guide thématique (p. 183-191).

<sup>2</sup> Nous laissons de côté la lecture proprement théologique du texte, laquelle comporterait peu d'éléments originaux.

## 1. Approche historique

### *L'auteur*

L'*Épître aux Philippiens* nomme un certain Clément comme collaborateur de l'apôtre Paul, associé à ceux *dont les noms se trouvent dans le Livre de vie* (4, 3). Formule archaïque, intéressante car elle pourrait être une évocation de l'activité littéraire de ce serviteur de l'Évangile. Mais nous ne sommes pas obligés de l'identifier avec l'auteur de notre texte, comme l'ont fait Origène au III<sup>e</sup> siècle et, à sa suite, Eusèbe de Césarée au IV<sup>e</sup> siècle. Ce dernier, en effet, écrit dans son *Histoire Ecclésiastique* :

Après avoir été évêque de l'Église des Romains pendant douze ans, Anaclet fut remplacé par Clément, celui que l'Apôtre, dans sa *Lettre aux Philippiens*, déclare avoir été son collaborateur<sup>3</sup>.

Le rapprochement reste hypothétique. Mais même s'il ne s'agit pas d'un compagnon direct de Paul, Clément est un personnage « apostolique » au sens qu'indique Irénée de Lyon :

Il avait vu les apôtres eux-mêmes et avait été en relation avec eux : leur prédication résonnait encore à ses oreilles et leur tradition était encore devant ses yeux. Il n'était d'ailleurs pas le seul, car il restait encore à cette époque beaucoup de gens qui avaient été instruits par les apôtres<sup>4</sup>.

Plus encore que comme collaborateur de Paul, Clément est vénéré comme le troisième successeur de Pierre à la tête de l'Église de Rome. La tradition est constante sur ce point. Dès le II<sup>e</sup> siècle, Irénée de Lyon écrit dans son *Contre les hérésies* :

Après avoir fondé et édifié l'Église, les bienheureux apôtres remirent à Lin la charge de l'épiscopat ; c'est de ce Lin que Paul fait mention dans les lettres à Timothée. Anaclet lui succède. Après lui, en troisième lieu à partir des apôtres, l'épiscopat échoit à Clément<sup>5</sup>.

---

<sup>3</sup> *Hist. Eccl.* III, 15.

<sup>4</sup> *Adv. Haer.*, III, 3.

<sup>5</sup> *Ibid.* La suite du texte complète la liste jusqu'en 180 : « À ce Clément succède

[p. 104] L'information est confirmée par Eusèbe de Césarée : » Clément fut le troisième évêque des Romains<sup>6</sup>. » Il date son ministère de 92 à 101 :

Quant aux évêques de Rome, la troisième année du règne de l'empereur dont il a été parlé [Trajan], Clément termina sa vie, transmettant son office à Évariste. En tout, il avait présidé neuf ans à l'enseignement de la parole divine<sup>7</sup> ».

Toujours selon Eusèbe, la lettre de Clément fut écrite peu après l'*Apocalypse de Jean*,

alors que demeurait encore en vie celui que Jésus aimait : Jean, à la fois apôtre et évangéliste, celui qui gouvernait les Églises d'Asie après être revenu, à la mort de Domitien, de l'île où il avait été exilé<sup>8</sup>.

Par contre, à cette époque, Pierre et Paul ont déjà quitté ce monde, comme l'indique le début de l'épître qui évoque leur martyre respectif :

Regardons les saints Apôtres : Pierre, victime d'une injuste jalousie, subit non pas une ou deux, mais de nombreuses épreuves, et après avoir rendu son témoignage, s'en est allé au séjour de la gloire où l'avait conduit son mérite. C'est par suite de la jalousie et de la discorde que Paul a montré quel est le prix de la patience [...] C'est ainsi qu'il a quitté ce monde pour gagner le lieu saint<sup>9</sup>.

---

Évariste ; à Évariste, Alexandre ; puis, le sixième à partir des apôtres, Xyste est établi ; après lui, Télesphore, qui rendit glorieusement témoignage ; ensuite Hygin ; ensuite Pie ; après lui, Anicet ; Soter ayant succédé à Anicet, c'est maintenant Éleuthère qui, en douzième lieu à partir des apôtres, détient la fonction de l'épiscopat. »

<sup>6</sup> *Hist. Eccl.* III, 4.

<sup>7</sup> *Hist. Eccl.* III, 34.

<sup>8</sup> *Hist. Eccl.* III, 23. Cette présentation de l'auteur de l'*Apocalypse* est un raccourci historique. EUSÈBE l'avoue plus loin en se référant à Papias de Hiérapolis : « Il est vraisemblable que c'est le second Jean, si l'on ne veut pas que ce soit le premier, qui a contemplé l'*Apocalypse* transmise sous le nom de Jean » (*Hist. Eccl.* III, 39).

<sup>9</sup> *Ép. Cor.* 5, 3-7.

Notons l'insistance de Clément sur la jalousie comme cause de la mise à mort des apôtres. Des chrétiens les auraient-ils dénoncés, en sorte que leur condamnation serait liée à des dissensions internes à l'Église de Rome, comme à Corinthe où des Anciens étaient contestés ? L'hypothèse n'est pas à exclure. Elle ferait encore mieux comprendre l'importance que Clément attache au péril de la division.

Nous ne savons rien des origines sociales de notre auteur. Certains voient en lui un serviteur affranchi qui aurait gardé le nom de son maître<sup>10</sup>. D'autres, considérant sa grande connaissance des Écritures, pensent qu'il serait d'origine juive. Rallions-nous à l'opinion la plus probable, ainsi résumée par Hamman : « On peut l'imaginer comme un païen, craignant Dieu, bien informé sur le judaïsme, avec une solide culture grecque<sup>11</sup>. »

On ignore également les circonstances et la date de sa mort ; mais une tradition romaine, notamment rapportée par Rufin et Zozime, relate qu'il aurait été déporté par l'empereur Trajan (98-117) dans les mines de Chersonèse taurique (l'actuelle Crimée) où, pour mettre fin à son apostolat auprès des prisonniers, on lui aurait attaché une ancre au cou avant de le précipiter dans la mer. Clément est très vénéré en Russie à cause de cette tradition.

La notoriété de l'auteur fut telle que de nombreux écrits furent placés sous son autorité. Ainsi la *Seconde Épître de Clément* qui, dans les manuscrits, fait suite à notre texte. Mais outre qu'il s'agit d'une homélie plutôt que d'une lettre, il est manifeste qu'elle n'est pas du même auteur ; elle daterait du milieu du II<sup>e</sup> siècle.

Autre apocryphe, hétérodoxe mais particulièrement instructif : le « roman » pseudo-clémentin, dont la première rédaction daterait du III<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui accessible dans [p. 105] deux versions remaniées du IV<sup>e</sup> siècle (les *Homélies* en grec, les *Reconnaisances* en latin), ce texte émane d'un milieu

---

<sup>10</sup> Peut-être au service du consul Flavius Clemens, cousin de l'empereur Domitien, décapité vers l'an 95.

<sup>11</sup> *Op. cit.*, p. 14.

judéo-chrétien ébionite et baptiste<sup>12</sup>. Il raconte en détail les voyages de « Clément » accompagnant l'apôtre Pierre.

Signalons enfin le *Qalementos* (du nom de son auteur supposé), version éthiopienne et quelque peu exotique de cette littérature apocryphe.

### ***Le texte***

J'ai récemment souligné l'importance du genre épistolaire dans l'Église primitive<sup>13</sup>. Que les premiers chrétiens aient entretenu leurs liens de communion par des lettres n'a, en effet, rien d'anodin : elles étaient des vecteurs de fraternité, des canaux de charité par où circulaient la vie et la vérité reçues du Christ.

Aussi les quelque cinquante pages de l'*Épître de Clément* ont-elles été pieusement conservées par l'Église de Corinthe. L'écrivain Hégésippe, voyageant en Grèce dans les années 160, constate l'existence de cette lettre « reçue comme authentique, grande et admirable<sup>14</sup> ». Vers 170, l'évêque Denys de Corinthe nous apprend qu'elle était lue chaque semaine au cours de l'assemblée dominicale. Il écrit en effet à Sôter, évêque de Rome :

Aujourd'hui, nous avons célébré le saint jour du Seigneur et avons lu votre lettre ; nous la conserverons toujours pour la lire comme un avertissement, de même que la première lettre qui nous a été écrite par Clément<sup>15</sup>.

Cette coutume se poursuivra pendant des siècles, comme le montre Eusèbe de Césarée qui, vers 330, écrit :

---

<sup>12</sup> « D'autres écrits, verbeux et longs, ont été tout récemment présentés comme étant de lui : ils renferment des dialogues de Pierre et d'Apion, dont il n'existe absolument aucun souvenir chez les anciens et qui d'ailleurs ne conservent pas le caractère pur de l'orthodoxie apostolique. "(EUSÈBE DE CÉSARÉE, *Hist. Eccl.* III, 38).

<sup>13</sup> D. VIGNE, « Quand les premiers chrétiens s'écrivent. Clément, Ignace, Barnabé et les autres », dans *Les origines du christianisme*, Cahiers de la Faculté de Théologie de Toulouse n° 16, 2006, p. 81-101.

<sup>14</sup> *Hist. Eccl.* III, 16.

<sup>15</sup> *Hist. Eccl.* IV, 23.

En beaucoup d'Églises, depuis longtemps et encore de nos jours, on la lit publiquement dans les réunions communes<sup>16</sup>.

Le *Codex Alexandrinus*, au V<sup>e</sup> siècle, place le texte de l'Épître immédiatement après les Écritures du Nouveau Testament. On voit donc que, bien qu'elle n'ait pas été reçue comme un écrit canonique, cette Épître fut entourée d'un respect qui l'associe de près aux écrits inspirés. Écrite en grec, elle fut d'ailleurs très vite traduite en latin populaire, comme l'atteste un manuscrit découvert à Namur en 1876 ; ce manuscrit date du XI<sup>e</sup> siècle, mais la traduction elle-même remonterait au II<sup>e</sup> siècle.

Une telle diffusion est unique. On peut voir dans cette lettre, qui date de 96-97, la plus ancienne et la plus vénérée des œuvres de la littérature chrétienne primitive – mis à part, bien entendu, les écrits néo-testamentaires. Il est vrai que deux autres textes pourraient lui disputer cet honneur : la *Didachè*, que J.-P. Audet fait remonter aux années 80, et les *Odes de Salomon* que certains situent à la fin du I<sup>er</sup> siècle ; mais ces dates sont incertaines et les auteurs de ces écrits nous sont inconnus. L'*Épître aux Corinthiens*, quant à elle, présente les garanties d'un écrit dont nous connaissons l'auteur, les destinataires, les motifs et les circonstances. Le fait qu'elle fut écrite à Rome accroissait encore son prestige.

Son unité est incontestable ; elle est certainement l'œuvre d'un seul auteur, même si son texte regorge de citations bibliques, de textes parénétiques, de prières [p. 106] liturgiques, qu'il cite volontiers au fil de la plume. La langue, simple et claire, n'est pas celle d'un érudit mais signale un homme intelligent et cultivé. Images rhétoriques, procédés littéraires, comparaisons parlantes, vocabulaire varié, tout, jusqu'au rythme de l'écriture, atteste ses qualités d'écrivain ayant bien assimilé la culture hellénistique.

Comme tous les auteurs de l'Antiquité, Clément s'autorise des digressions, voire un peu d'emphase. Il ne construit pas un discours conceptuel, mais s'adresse à ses auditeurs et cherche

---

<sup>16</sup> *Hist. Eccl.* III, 15.

à les convaincre. Bien qu'il s'agisse moins d'un raisonnement logique que d'un vibrant plaidoyer, les arguments se succèdent avec ordre et force. Évoquons-en brièvement le contenu.

## **2. Approche ecclésiologique**

### ***Questions institutionnelles***

L'occasion de la lettre est ainsi décrite par Irénée de Lyon :

Un grave dissentiment se produisit chez les frères de Corinthe ; l'Église de Rome adressa alors aux Corinthiens une très importante lettre pour les réconcilier dans la paix, renouveler leur foi et leur annoncer la Tradition qu'elle avait naguère reçue des apôtres<sup>17</sup>.

La crise secouant la communauté n'est pas sans rappeler celles que Paul avait déjà dû affronter quarante ans plus tôt<sup>18</sup>. Les Corinthiens n'en sont pas à leurs premières difficultés ! Clément le leur rappelle : « À cette époque déjà, vous formiez des partis<sup>19</sup>. »

L'épître évoque, de façon plus précise, l'objet du litige. Des anciens ou presbytres ont été injustement écartés et chassés sous la pression de quelques meneurs. Clément s'en offusque :

C'est une honte, bien-aimés, une honte par trop grande ; c'est indigne d'une conduite soumise au Christ que l'on raconte que l'Église de Corinthe s'est révoltée contre ses presbytres à cause d'un ou deux individus<sup>20</sup>.

On ne connaît ni le nom des presbytres exclus, ni celui des auteurs de schisme. La cause du litige reste imprécise, mais il ne semble pas qu'il s'agisse d'une question doctrinale : plutôt, sans doute, un conflit d'autorité ou une incompatibilité de tempéraments.

On peut toutefois remarquer que Clément n'en appelle pas à un « évêque de Corinthe » qui serait le responsable en titre de l'Église de cette ville. La structure collégiale de cette

---

<sup>17</sup> *Adv. Haer.* III, 3.

<sup>18</sup> Cf. 1 Co 1, 10-13 ; 3, 3-7 ; 5, 1-7 ; 6, 1-8 ; 11, 18-22 ; 2 Co 12, 21-21.

<sup>19</sup> *Ép. Cor.* 47, 3.

<sup>20</sup> *Ép. Cor.* 47, 6.

communauté ne permet pas de distinguer nettement « évêques » et « presbytres ». Les deux termes semblent synonymes, comme dans ce passage de l'Épître :

Ce ne serait pas une petite faute de déposer de l'épiscopat des hommes qui présentent à Dieu les offrandes avec une piété irréprochable. Heureux les presbytres qui ont déjà parcouru leur carrière ! [...] Or nous voyons que vous avez retiré à plus d'un bon presbytre un ministère qu'il exerçait d'une manière irréprochable<sup>21</sup>.

De même, il a été remarqué que Clément ne s'exprime pas en son nom propre, qui est absent du texte de la lettre, mais en « nous », au pluriel. Par sa lettre, comme dit Irénée, « l'Église de Rome » s'adresse à celle des Corinthiens. Il est probable que Clément fait partie d'un collège qu'il préside et dont il est le membre le plus éminent, mais dont [p. 107] le ministère de l'évêque unique, tel que le présenteront les lettres d'Ignace d'Antioche au cours du II<sup>e</sup> siècle, n'est pas encore pleinement détaché.

Notre épître, de fait, ne fait aucune allusion à un épiscopat monarchique ni à une hiérarchie tripartite. Elle connaît la distinction entre évêques et diacres (accordant même à ce binôme, comme nous le verrons, une importance particulière), mais la « surveillance » épiscopale semble être la fonction collégiale des presbytres. « Que le troupeau du Christ demeure dans la paix avec ses presbytres constitués<sup>22</sup> », dit une formule significative.

Notons enfin l'importance du rôle des trois envoyés qui, après avoir porté l'épître à Corinthe, devront revenir à Rome pour en faire connaître les résultats.

Renvoyez-nous rapidement, dans la paix et la joie, nos messagers Claudius Ephebus et Valerius Biton, avec Fortunatus, qu'ils puissent nous annoncer promptement la paix et l'entente souhaitées et désirées<sup>23</sup>.

---

<sup>21</sup> *Ép. Cor.* 44, 4 et 6.

<sup>22</sup> *Ép. Cor.* 44, 2.

<sup>23</sup> *Ép. Cor.* 65, 1 ; cf. 63, 3 : « des hommes fidèles et sages, qui ont vécu sans reproche parmi nous ».

Plus que de simples facteurs, ils sont des ambassadeurs, en partie responsables du message dont ils sont chargés : des « nonces » avant la lettre...

### ***Mesures pastorales***

Face à la crise qui secoue la communauté de Corinthe, l'auteur de l'épître se pose moins en chef autoritaire qu'en pasteur, moins en juge qu'en conciliateur. D'un bout à l'autre de la lettre se devinent sa sollicitude, sa prudence, son respect des destinataires. Il ne leur donne pas des ordres, même si sa parole est ferme, mais il leur présente une vigoureuse supplique au nom de la foi qui les unit.

La première partie de la lettre prend le problème de loin ; sans entrer directement au cœur du sujet, elle le situe dans un ensemble et prépare l'exhortation proprement dite, qui sera donnée dans la deuxième partie. L'auteur fait donc, en premier lieu, un tour d'horizon des grandes figures bibliques et les propose comme modèles d'humilité, douceur et patience. Cette galerie de portraits où paraissent successivement Abel, Joseph, Moïse, David<sup>24</sup>, puis Hénoch, Noé, Abraham, Lot, Rahab<sup>25</sup>, puis encore Abraham, David et Moïse, mais aussi Job, Élie, Élisée, Ézéchiel et les prophètes<sup>26</sup>, s'inscrit dans la grande tradition judaïque de la célébration des ancêtres, mais y inclut désormais les martyrs chrétiens<sup>27</sup> et les apôtres Pierre et Paul<sup>28</sup>, rassemblant dans un même éloge « ces hommes si grands et si saints qui ont reçu un tel témoignage, ont montré tant d'humilité et de soumission dans l'obéissance<sup>29</sup>. »

Ouvert par les patriarches, les prophètes et les apôtres, « ce chemin est celui par lequel nous avons trouvé notre salut, Jésus-Christ. » Aussi la première partie de l'épître s'achève-t-elle sur une ardente profession de foi au Fils de Dieu, « par qui

---

<sup>24</sup> Ép. Cor. 4.

<sup>25</sup> Ép. Cor. 9-12.

<sup>26</sup> Ép. Cor. 17.

<sup>27</sup> Ép. Cor. 6, 1.

<sup>28</sup> Ép. Cor. 5.

<sup>29</sup> Ép. Cor. 19, 1.

se sont ouverts les yeux de notre cœur<sup>30</sup>. » Mais la foi conduit à la charité : la seconde partie va donc en rappeler les conséquences pratiques, à savoir l'exigence de l'amour mutuel dans une humble soumission à l'ordre ecclésial voulu par Dieu.

[p. 108] C'est ici que Clément déploie son talent de (ré)conciliateur et de pasteur, soucieux de ne pas aggraver les divisions qu'il combat. Au lieu d'exclure à son tour tel ou tel réfractaire, il appelle toute la communauté à retrouver l'unité. À ceux qui l'ont brisée, il demande « dans un esprit de repentance, en fléchissant les genoux de votre cœur<sup>31</sup> », de se soumettre aux presbytres et de préférer la paix à la division.

Entre fermeté et douceur, cette exhortation tient remarquablement l'équilibre. Elle ne nomme ni ne condamne personne, évitant de tomber dans les querelles de partis, mais place au-dessus de tout l'entente et l'harmonie. Elle ne dévalue pas ceux-là même qu'elle admoneste, mais les honore :

Vous connaissez fort bien les Écritures sacrées [...], c'est donc pour mémoire que nous vous écrivons ces choses<sup>32</sup>.

Nous écrivons, nous le savons bien, à des hommes de fois éminents, qui ont approfondi les paroles des enseignements divins<sup>33</sup>.

Elle prévient les réticences qu'elle peut susciter :

Acceptons une remontrance dont personne ne doit s'offusquer, bien-aimés. L'avertissement que nous nous donnons les uns aux autres est une chose bonne et tout à fait utile, qui nous fait adhérer à la volonté de Dieu<sup>34</sup>.

Elle illustre, pour les siècles à venir, ce que doit être le juste exercice de l'autorité dans l'Église, et singulièrement de la primauté romaine : non une toute-puissance juridique, mais un service de l'amour.

---

<sup>30</sup> *Ép. Cor.* 36, 1. 2.

<sup>31</sup> *Ép. Cor.* 57, 1.

<sup>32</sup> *Ép. Cor.* 53, 1.

<sup>33</sup> *Ép. Cor.* 62, 3.

<sup>34</sup> *Ép. Cor.* 56, 2.

### 3. Approche exégétique

L'*Épître de Clément* est remplie de citations explicites et de références implicites à l'Écriture. Celle-ci n'est pas seulement l'illustration de son propos, mais la matrice de sa pensée : l'auteur est imprégné par l'histoire biblique, le message des prophètes et la révélation évangélique. Mais il partage aussi avec ses lecteurs la culture hellénistique, répandue dans le bassin méditerranéen, et les valeurs morales honorées par l'Empire romain. Platon, Sophocle, Cicéron, Sénèque affleurent en certains passages, ainsi que des tournures de pensée et de style caractéristiques de la société gréco-romaine.

Trois influences se conjuguent donc dans cette lettre : celle de la Bible hébraïque, celle de l'Évangile et celle de la culture païenne. Nous les examinerons dans cet ordre, sans perdre de vue qu'elles ne sont pas séparables et retentissent l'une sur l'autre.

#### **Ancien Testament**

Chaque fois que Clément utilise le mot *graphè*, au singulier<sup>35</sup> ou au pluriel<sup>36</sup>, le mot *grapheion*<sup>37</sup> ou le verbe *gegraptai*<sup>38</sup> (« il est écrit »), c'est pour citer ou évoquer un texte vétérotestamentaire. La Bible juive est pour lui, comme pour les auteurs du Nouveau Testament, l'Écriture par excellence.

Quinze livres de l'Ancien Testament sont explicitement cités, soit au total une centaine de textes, plus une cinquantaine de citations implicites. Les livres les plus cités sont les *Psaumes*, la *Genèse*, *Isaïe* et *Job* ; viennent ensuite l'*Exode*, le *Deutéronome*, les *Nombres*, les *Proverbes*, le *Premier Livre des Rois*, le *Livre de la Sagesse* et les [p. 109] prophètes *Ézéchiel*, *Jérémie*, *Daniel*, *Habaquq* et *Malachie*<sup>39</sup>. C'est dire que

---

<sup>35</sup> *Ép. Cor.* 23, 3 ; 23, 5 (Is 13, 22 = Ha 2, 3) ; 34, 6 (Is 6, 3 = Dn 7, 10) ; 35, 7 (Ps 49 (50), 16-23) ; 42, 5 (Is 60, 17).

<sup>36</sup> *Ép. Cor.* 45, 2 ; 53, 1.

<sup>37</sup> *Ép. Cor.* 28, 2 (Ps 138 (139), 7-10) ; cf. *SC* 167, p. 146, n. 3.

<sup>38</sup> *Ép. Cor.* 2, 8 ; 4, 1 (Gn 4, 3-8) ; 14, 4 (Pr 2, 21-22) ; 17, 3 (Jb 1, 1) ; 29, 2 (Dt 32, 8-9) ; 36, 3 (Ps 103 (104), 4), etc.

<sup>39</sup> Nombre de citations explicites/implicites : Ps 28/7 ; Gn 11/13 ; Is 9/4 ; Jb 9 ; Ex 7/1 ; Dt 6/1 ; Pr 5/3 ; Nb 3/3 ; Ez 3/1 ; Sg 3/1 ; 1R 1/2 ; Ha 1 ; Ma 1 ; Jr 1/2 ; Dn

l'ensemble de la littérature biblique est couvert : textes narratifs, prophétiques et sapientiaux, à l'exception toutefois des textes législatifs (notamment du *Lévitique*).

Les citations courtes ou allusives, apparemment données de mémoire, sont parfois approximatives. Les citations longues<sup>40</sup>, elles, sont transcrites avec exactitude. Sont-elles extraites de *Testimonia*, recueils de textes que l'auteur aurait à disposition ? On a pu le supposer. Le fait que Clément cite parfois plusieurs textes bibliques liés par un mot-clé ou un thème commun (le sacrifice spirituel<sup>41</sup>, les remontrances divines<sup>42</sup>, la résurrection des morts<sup>43</sup>...) pourrait renforcer l'hypothèse. Mais étant donné sa grande connaissance des Écritures, on peut aussi penser que l'auteur effectue lui-même ces rapprochements. Quant à la grande prière finale, pétrie de références bibliques, elle est un morceau de choix de la liturgie chrétienne primitive<sup>44</sup>.

Le caractère inspiré de l'Écriture est constamment souligné. Idée essentielle, qui prendra place dans le Symbole de foi : l'Esprit Saint « a parlé par les prophètes ». Sont ainsi attribués à l'Esprit des textes d'*Isaïe*, d'*Ézéchiel* et de *Jérémie*, mais aussi des *Psaumes* et des *Proverbes*<sup>45</sup>. Cependant les formules telles que « le Saint Esprit a dit » ou « le Saint Esprit a prédit<sup>46</sup> » doivent être bien comprises : elles ne signifient pas que l'Esprit se substitue aux auteurs, mais parle en eux et à travers eux, ou plutôt qu'eux-mêmes parlent *dia tou pneumatou*, animés par une « suréminente sagesse<sup>47</sup> ».

---

1/3 ; *Jdt* /2 ; *Sir* /1 ; *Est* /2 ; *Jos* /1 ; *Jo* /1 (*SC* 167, p. 211-220).

<sup>40</sup> *Ép. Cor.* 35, 7-12 (Ps 49 (50), 16-23) ; 18, 2-17 (Ps 50 (51), 3-19) ; 57, 3-7 (Pr 1, 23-33) ; 16, 3-14 (Is 53, 1-12).

<sup>41</sup> *Ép. Cor.* 52, 2-4 (Ps 68 (69), 31-33 ; Ps 49 (50), 14-15 ; Ps 50 (51), 19).

<sup>42</sup> *Ép. Cor.* 56, 2-15 (Ps 117 (118), 18 ; Pr 3, 12 ; Ps 140 (141), 5 ; Jb 5, 17-26).

<sup>43</sup> *Ép. Cor.* 26, 2-3 (Ps 87 (88), 11 et 27, 7 ; Ps 3, 6 et 22, 4 ; Jb 19, 26).

<sup>44</sup> *Ép. Cor.* 59-61 ; on y trouve plusieurs points de contacts avec les *Shemone Esre* de la liturgie synagogale.

<sup>45</sup> *Ép. Cor.* 16, 2 (Is 53, 1-12) ; 8, 1 (Ez 33, 11) ; 13, 2 (Jr 9, 22-23) ; 22, 1 (Ps 33 (34), 12-20) ; 52, 3 (Pr 1, 23-33).

<sup>46</sup> *Ép. Cor.* 8, 1 ; 16, 2.

<sup>47</sup> *Ép. Cor.* 45, 2 ; 57, 3. Sur la présence de l'Esprit dans l'homme, cf. 21, 9 : « *C'est son souffle (pnoè) qui est en nous, et quand il voudra, il le reprendra* », ou 18,

Le texte de l'Ancien Testament est celui de la Septante. Il est cité sans référence à l'original hébreu, langue que Clément ne semble pas connaître, ni aux traductions d'Aquila et de Théodotion. Mais en plusieurs endroits, son texte s'écarte de celui de la Septante et pose de difficiles questions. Ainsi remarque-t-on, dans le grec du texte, des formulations de type hébraïque<sup>48</sup> qui font dire à A. Jaubert : « Clément a dû fréquenter des textes étonnamment sémitisants<sup>49</sup>. » Par ailleurs, plusieurs textes sont cités comme canoniques, mais ne peuvent être attribués à aucun auteur biblique ou texte apocryphe connu. Les exemples abondent :

- invitation à la patience :

Qu'on ne puisse jamais nous appliquer l'Écriture disant : « Malheureux ceux dont le cœur est double et qui, l'âme hésitante, disent : Ces promesses, nous les avons déjà entendues au temps de nos pères ; et voici que nous avons veillé, et rien de tout cela ne nous est arrivé. Insensés ! Comparez-vous à un arbre. Prenez un cep : d'abord il perd ses feuilles, puis naissent des bourgeons, le feuillage, les fleurs, le raisin vert, et enfin voici la grappe<sup>50</sup>. »

- [p. 110] appel à la conversion :

Le Maître de l'univers [...] ajoute un propos plein de bonté : « Repentez-vous, maison d'Israël, de votre iniquité. Dis aux fils de mon peuple : quand même vos péchés iraient de la terre au ciel, qu'ils seraient plus rouges que l'écarlate et plus noirs que le sac, si vous vous tournez vers moi de tout votre cœur et me dites : Père ! je vous exaucerai comme un peuple saint<sup>51</sup>. »

---

11-12 citant Ps 50 (51), 12-13 : *Ne retire pas de moi ton Esprit saint [...] Fortifie-moi par l'esprit directeur (pneuma hegemonikon)*. Pour A. Jaubert, « il n'est pas sûr que Clément ait vu dans cet "esprit directeur" un autre nom de l'Esprit Saint » (SC 167, p. 131) ; la question reste ouverte.

<sup>48</sup> Cf. *Ép. Cor.* 12, 7 ; 58, 2 ; 21, 9 (notes *ad loc.*).

<sup>49</sup> SC 167, p. 43.

<sup>50</sup> *Ép. Cor.* 23, 3, peut-être tiré de *l'Apocalypse d'Eldad et Modad* ; la citation se retrouve en *II Clément* 11, 2-4.

<sup>51</sup> *Ép. Cor.* 8, 3 (cf. Is 1, 18 et 50, 3 ; Ez 18, 30 ; Ps 102 (103), 11 ; Jr 3, 19) ; extrait possible d'un apocryphe d'Ézéchiël.

- affirmation de l'élection d'Israël :

Dans un autre endroit il est dit : « Voici, le Seigneur a pris pour lui un peuple parmi les peuples, comme un homme prend pour soi les prémices de son aire, et de cette nation sortira le saint des saints<sup>52</sup>. »

- glose du livre de Job :

Car il est dit : « Le bavard recevra la réplique ; ou bien croit-il qu'il suffit d'être loquace pour avoir raison ? Béni l'homme né de la femme, et qui vit peu ; ne sois pas prodigue de paroles<sup>53</sup>. »

- parole étrange attribuée à Moïse :

Lorsque lui est donné l'oracle du buisson, il dit : *Qui suis-je, pour que tu m'envoies ? J'ai la voix grêle et la langue embarrassée*. Et il ajoute : « Je suis une vapeur qui s'échappe d'une marmite<sup>54</sup>. »

- cri d'espérance :

Il est dit quelque part : « Tu me ressusciteras et je te confesserai<sup>55</sup>. »

Plus intéressante encore, la citation d'*Isaïe* 60, 17 dont on pouvait déjà remarquer un glissement sémantique dans la Septante, changement que l'épître accentue. Le texte hébreu, en effet, disait : *Je te donnerai pour surveillants la paix, pour gouverneurs la justice* ; aux institutions humaines, Dieu substitue son propre ordre. Le grec de la Septante déplace le sens : *J'établirai tes gouverneurs dans la paix, tes surveillants (episkopous) dans la justice* ; Dieu, désormais, affermit l'ordre politique. Clément, lui, cite le verset sous la forme suivante :

J'établirai leurs évêques (*episkopous*) dans la justice et leurs diacres (*diakonous*) dans la foi<sup>56</sup>.

---

<sup>52</sup> *Ép. Cor.* 29, 3 (cf. Dt 4, 34 et 14, 2 ; Nb 18, 27 ; 2 Ch 31, 14 ; Ez 18, 12).

<sup>53</sup> *Ép. Cor.* 30, 4-5 (cf. Jb 11, 2-3) ; extrait possible d'un *Testament de Job* (cf. Hamman, *op. cit.* p. 64).

<sup>54</sup> *Ép. Cor.* 17, 6 (cf. Ex 3, 11) ; extrait possible de l'*Assomption de Moïse* dont il ne subsiste que des fragments.

<sup>55</sup> *Ép. Cor.* 26, 2 (cf. Ps 27 (28), 7 et 87 (88), 11).

<sup>56</sup> *Ép. Cor.* 42, 5.

Ce double déplacement reflète un travail interprétatif qui, à la fois, revalorise les hiérarchies terrestres (Septante) et les spiritualise (Clément) : c'est « dans la foi » que les serviteurs de Dieu sont établis. Quant au couple évêques-diacres, il est caractéristique d'un état primitif de l'organisation ecclésiastique<sup>57</sup>. D'après A. Jaubert, ce n'est pas Clément lui-même qui a modifié le texte, mais « cette traduction avait cours dans son entourage<sup>58</sup> » ; quoi qu'il en soit, il l'utilise de façon significative.

La grande connaissance que l'auteur a de l'Ancien Testament n'est donc pas livresque ni littéraliste : elle s'inscrit dans un effort d'interprétation qui autorise des mises en perspective et des relectures du texte, en vue de manifester son actualité permanente. Étant elle-même inspirée, la lettre doit être lue dans la lumière de l'Esprit.

De cette intelligence des Écritures, la clé ultime n'est autre que le Christ, comme le montrent deux citations qui comportent des variantes révélatrices. Dans la première, la fin de la citation, ajoutée, fait clairement allusion à la Passion :

Job dit encore : *Tu ressusciteras ma chair*, « cette chair qui a enduré toutes ces souffrances<sup>59</sup>. »

Dans la seconde, le texte originel annonçait seulement la venue de *l'Ange de l'Alliance*, mais Clément y voit une prophétie du retour du Christ en gloire :

L'Écriture l'atteste : *Il viendra soudain dans son temple*, « le Seigneur, le Saint que vous attendez<sup>60</sup> ».

### ***Nouveau Testament***

[p. 111] Comme l'a bien montré A. Jaubert<sup>61</sup>, Clément n'introduit aucune opposition entre la Première et la Nouvelle Alliance : il n'y a pour lui qu'une histoire du salut, culminant dans le Christ qui était déjà à l'œuvre dans l'Ancien Testament.

---

<sup>57</sup> Cf. 1 Tm 3, 1-13 ; Tt 1, 5-9.

<sup>58</sup> SC 167, p. 43.

<sup>59</sup> Ép. Cor. 26, 2 (Jb 19, 26).

<sup>60</sup> Ép. Cor. 23, 5 (Ml 3, 1).

<sup>61</sup> SC 167, p. 59-64.

Entre Israël et l'Église, il n'y a pas discontinuité mais un seul peuple élu incluant désormais, par la grâce du Christ, les nations. De même, les enseignements évangéliques sont pour lui en pleine harmonie avec ceux de l'Ancien Testament, dont ils parachèvent le message.

C'est sans doute pourquoi la lettre ne fait aucune allusion aux polémiques (pourtant centrales, quarante ans plus tôt, dans l'épître de Paul aux Romains) sur le rôle de la Loi et des observances. Ni la circoncision, ni le sabbat, ni d'autres règles particulières du judaïsme ne sont évoqués. Chaque fois qu'il s'agit de « marcher selon les prescriptions de Dieu », de « marcher selon les prescriptions de ses commandements », ou encore de « s'attacher à ce commandement et ces préceptes<sup>62</sup> », c'est dans un sens moral et spirituel, non pas en référence à des observances rituelles<sup>63</sup>. L'enseignement de Jésus est placé dans le droit fil de la sagesse vétérotestamentaire, comme son couronnement et sa perfection.

On peut se demander, de façon plus précise, quels textes du Nouveau Testament sont connus de l'auteur et sous quelle forme. « Souvenons-nous des paroles du Seigneur Jésus<sup>64</sup> », dit-il à deux reprises, sans mentionner un écrit de référence ni un auteur normatif. *To evangelion* désigne chez lui, non pas un livre, mais le temps où a été annoncée la bonne nouvelle<sup>65</sup>. Ce qui fait dire à A. Jaubert que l'auteur baigne encore « dans un large milieu de traditions orales » et « se réfère à une collection de *logia* soit oraux, soit consignés par écrit, non à un évangile précis<sup>66</sup> ».

De fait, aucune parole du Christ citée par Clément ne coïncide exactement avec le *textus receptus*. La comparaison précise des versions permet de montrer que, des trois synoptiques, c'est celui de *Matthieu* qui est le plus proche des traditions connues de l'auteur. Connaît-il d'autres évangiles ?

---

<sup>62</sup> *Ép. Cor.* 1, 3 ; 3, 4 ; 13, 3.

<sup>63</sup> Cf. cependant *Ép. Cor.* 40, 4, où *nomimois* a un sens liturgique.

<sup>64</sup> *Ép. Cor.* 13, 1 et 46, 7 ; cf. *Ac* 20, 35.

<sup>65</sup> *Ép. Cor.* 47, 2.

<sup>66</sup> *SC* 167, p. 53 et 52.

On estime la chose vraisemblable pour *Marc*, possible pour *Luc*. Par contre, on ne trouve aucune référence à l'*Évangile de Jean*. Au terme d'une minutieuse analyse de rapprochements possibles et de contacts littéraires indirects, A. Jaubert conclut qu'un « vaste courant judéo-chrétien, où s'alimentait le milieu johannique, véhiculait jusqu'à Rome [...] un certain nombre de thèmes et de prière liturgiques<sup>67</sup>. » Ce résultat, avouons-le, nous paraît vague ; n'est-il pas plus simple de considérer que Clément ne connaît pas, ni de loin ni de près, le milieu et les écrits johanniques ?

De même qu'il ne nomme aucun évangéliste, l'auteur ne mentionne pas les autres auteurs du Nouveau Testament comme tels, excepté Paul dont il évoque, en termes très élogieux, la *Première Épître aux Corinthiens* :

Reprenez la lettre du bienheureux apôtre Paul. Que vous a-t-il écrit en premier, au début de l'évangélisation ? En vérité, c'est sous l'inspiration de l'Esprit qu'il vous a envoyé une lettre à son sujet et au sujet de Céphas [p. 112] et d'Apollos<sup>68</sup>.

Tout laisse donc penser qu'il connaît cette épître. Des rapprochements possibles avec la *Première Épître de Pierre*, notamment dans la façon de citer l'Ancien Testament<sup>69</sup> suggèrent qu'il en a également connaissance. Enfin, le bon sens donne à croire qu'habitant dans cette ville, il dispose de l'*Épître aux Romains* ; mais on n'en a pas de trace directe, ni des autres épîtres pauliniennes.

L'*Épître aux Hébreux* pose un problème particulier, car on y trouve de nombreux points de contact avec l'*Épître de Clément*, et un important passage christologique leur est commun<sup>70</sup>. Eusèbe de Césarée va jusqu'à penser que c'est Clément qui aurait traduit l'épître de l'hébreu en grec :

---

<sup>67</sup> SC 167, p. 56.

<sup>68</sup> *Ép. Cor.* 47, 1-4.

<sup>69</sup> *Ép. Cor.* 49, 5 et 1 P 4, 8 (Pr 10, 12) ; *Ép. Cor.* 30, 2 et 1 P 5, 5 (Pr 3, 34) ; *Ép. Cor.* 16 et 1 P 2, 21-25 (Is 53).

<sup>70</sup> *Ép. Cor.* 36, 2-5 (He 1, 3-5. 7. 13).

D'une part à cause des ressemblances de style entre la Lettre de Clément et l'*Épître aux Hébreux*, et d'autre part parce que dans les deux écrits, les pensées ne sont pas éloignées<sup>71</sup>.

Mais comme pour les évangiles, il est permis d'y voir un enracinement dans des traditions communes plutôt qu'une stricte dépendance littéraire. En somme, la lettre de Clément ne se réfère nullement aux écrits du Nouveau Testament comme à un *corpus* canonique. Certes, l'auteur connaît les traditions évangéliques et certains textes néotestamentaires, mais il est, en quelque sorte, de la même génération que leurs auteurs : celle d'une Église naissante, toute proche de la prédication apostolique, et attachée aux souvenirs vivants de cette prédication plus qu'à ses traces écrites.

### ***Culture hellénistique***

Nous l'avons dit : pétri d'Écriture sainte, Clément est aussi un homme de son temps. Sa façon d'écrire, analysée par de nombreux auteurs, montre qu'il connaît bien les procédés de la rhétorique païenne, même s'il en use avec une certaine sobriété. Ses références à la mythologie<sup>72</sup>, aux croyances populaires<sup>73</sup>, aux valeurs de la philosophie stoïcienne (ordre et harmonie du cosmos, dévouement au bien commun, obéissance à la volonté de Dieu) ou pythagoricienne (amitié, communion des hommes avec le divin) montrent en lui un croyant capable de témoigner à ses contemporains, dans un langage audible, de l'espérance qui est en lui.

Sans entrer dans l'analyse détaillée de ces références à la culture de son époque, notons qu'elles n'éloignent pas Clément de nous mais, paradoxalement, nous le rendent plus proche. Car même si nous n'avons plus les mêmes repères sociaux, les mêmes valeurs dominantes, les mêmes « clichés », le fait que Clément ne néglige pas de faire appel à ces données humaines

---

<sup>71</sup> *Hist. Eccl.* III, 38.

<sup>72</sup> *Ép. Cor.* 6, 2 : les Danaïdes et les Dircés, héroïnes mythiques, que Clément compare aux martyrs chrétiens.

<sup>73</sup> *Ép. Cor.* 25 : la légende du Phénix renaissant de ses cendres, qui prouve la possibilité de la résurrection !

est un encouragement à faire de même. Comment la religion de l'incarnation pourrait-elle se vouloir étrangère à la vie des hommes, et comment leur partagera-t-elle ses richesses sans partager leurs chemins ?

## Conclusion

Reprenons les trois aspects de notre analyse et tirons-en, si possible, quelques leçons et propositions pour aujourd'hui.

[p. 113] Historiquement, le fait que l'Épître de Clément ait été associée de très près aux textes canoniques, sans jamais être suspectée d'hétérodoxie ni considérée comme « apocryphe », confirme non seulement sa haute antiquité mais la place spéciale qu'elle occupe dans la mémoire chrétienne. Osons le dire : on ne serait pas choqué que des extraits choisis de cette lettre soient lus pendant la liturgie, comme on le fit à Corinthe et ailleurs pendant plus de deux siècles. Elle en est digne et mériterait d'être mieux connue du peuple chrétien.

On pourrait aussi, face à certaines divisions dans l'Église, s'inspirer davantage de l'attitude de son auteur, ce pasteur avisé. Clément a la passion de l'unité, non sous sa forme purement extérieure et institutionnelle, mais intérieure et spirituelle. Face à des attitudes schismatiques, il ne revendique pas un pouvoir juridique, n'ajoute pas à la dureté du conflit celle d'une intervention autoritaire, mais sait faire appel à ce que les personnes ont de meilleur : leur foi au Christ vivant, source d'une véritable *homonoia* (accord des esprits). Sa lettre, sans être arrogante, est courageuse et exigeante. Elle n'invite ni à la capitulation, ni à un vague consensus, mais à une authentique conversion. Pas d'*homonoia* sans *metanoia* : qui saura le rappeler, avec délicatesse et fermeté ?

Pour résoudre les crises qui les divisaient, les chrétiens, et singulièrement l'Église de Rome, ont parfois recouru à la violence physique ou morale. L'histoire prouve l'inefficacité de telles méthodes, qui ont aggravé les divisions et terni durablement le témoignage de l'Église en ce monde. Mais notre épître atteste que d'autres voies sont possibles. Qui saura s'y engager, avec la force nécessaire pour surmonter les antiques blessures et gagner les cœurs à la charité ?

Enfin, du point de vue exégétique, on peut admirer la façon dont l'auteur s'est imprégné des Écritures, ou pour mieux dire, de la « sainte Parole<sup>74</sup> ». Elle parle et résonne en lui, au point qu'il la cite à tout moment et sans guillemets. Mais ce n'est pas une érudition livresque, pointilleuse, littéraliste : Clément n'est pas un spécialiste de la Bible, qui en réserverait la compréhension à des initiés. C'est avec une belle liberté qu'il fait fructifier ce trésor, pour en tirer du vieux et du neuf. Qu'importe, en ce sens, si le texte de ses citations diffère parfois du nôtre ? Par delà les différences et les querelles de mots, l'Écriture inspirée est vecteur de l'Esprit. La Bible n'est pas un message codé, mais une parole de Vie.

---

---

<sup>74</sup> *Ép. Cor.* 56, 3.